



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E195341

VALABLE JUSQU'AU 25/04/2026

ÉDITÉ LE

03/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE PUY EN VELAY 2021B00779

Siret : 908 086 796 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8804567

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE AXE2202829

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE AXE2202829

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : JOUSSERAND ET JOUVE

VOIRAC

43500 SAINT-JULIEN-D ANCE

Téléphone : 04 71 03 60 83

Portable : 06 37 93 10 18

Fax :

Site Internet : www.jousserand-et-jouve.fr

E-mail : jousserandetjouve@gmail.com

Responsabilité légale :

JOUSSERAND MARTIAL ETIENNE CO-GÉRANT / JOUVE FRANCIS BENJAMIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/07/2024
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	19/06/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	18/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/07/2024
o Fenêtres de toit	26/04/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	19/06/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.